

COLONEL VERMEIL DE CONCHARD

# Le Maréchal Brune

pendant la 1<sup>re</sup> Restauration et les Cent jours  
jusqu'à sa mort

D'après des documents anciens et nouveaux  
avec un portrait, un tableau et 2 lettres inédites

BRIVE

IMPRIMERIE ROCHE, AVENUE DE LA GARE

LIBRAIRIE PETIT

Rue Toulzac, BRIVE

LIBRAIRIE M. BOUSSUS

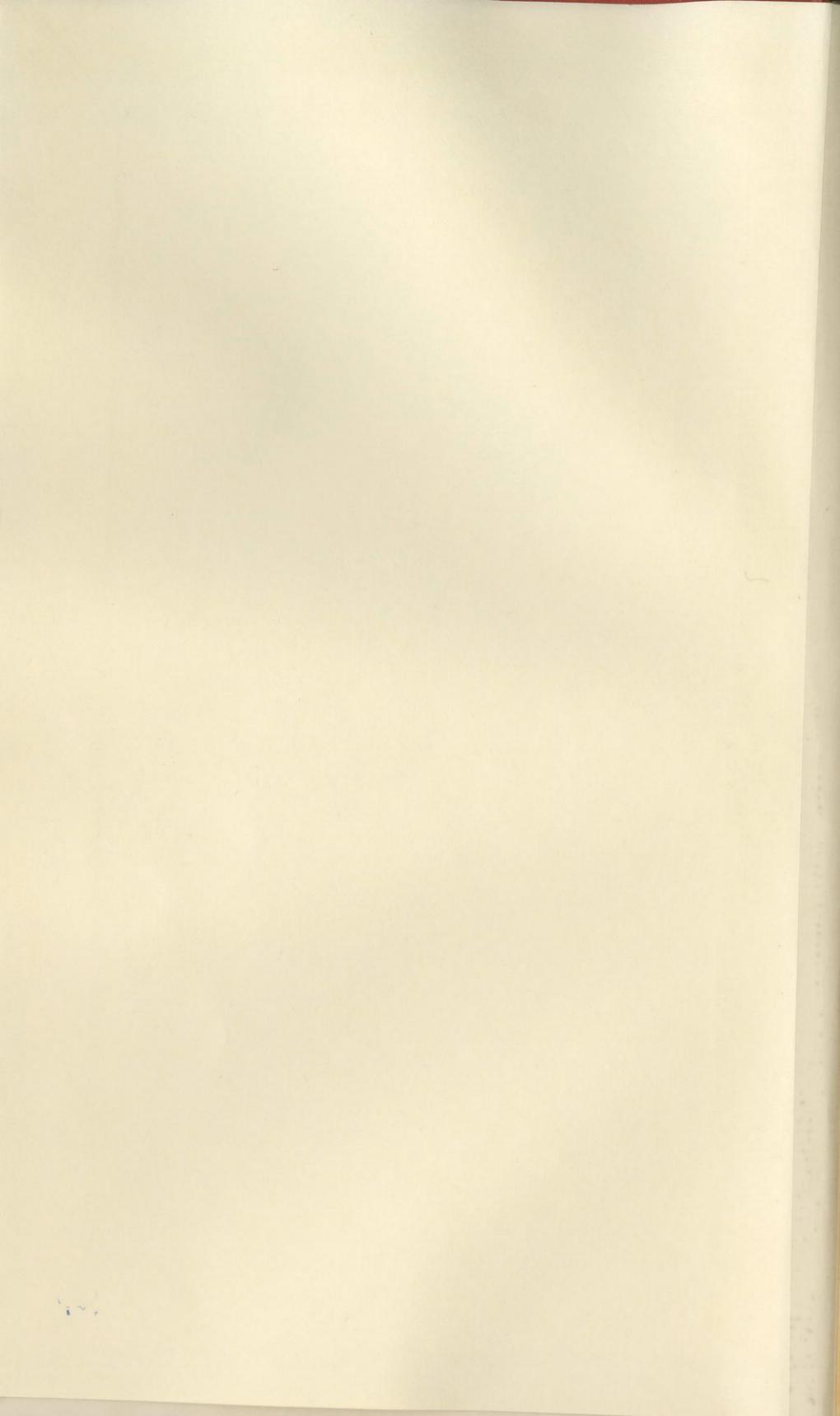
9, Rue Guénégaud, PARIS

1915

BIBLIOTHÈQUES DE BRIVE

3 1900 00085 6892

MAG/R  
00  
Z A1  
BRU



à la bibliothèque de la  
Ville de Brive

Hommage de l'auteur  
Colonel de Goncharoff

## Le Maréchal Brune



B. M. Brive	
Cot. déc.	20 = A 1 BRU
Sec.	Région Magr

DU MÊME AUTEUR

*L'Assassinat du Maréchal Brune.* — Librairie académique  
PERRIN, Paris.

*Le Maréchal Blücher d'après sa correspondance.* — *Étude  
sur la tactique de l'infanterie.* — *Recrutement des officiers  
et réorganisation des Écoles militaires en France.*  
— Librairie militaire CHAPELOT, Paris.

*Campagne et défection du Corps prussien de la Grande-  
Armée en 1812.* — Librairie CHARLES-LAVAUZELLE, Paris.

*Trois études sur Cabanis d'après des documents inédits,* —  
Librairies PETIT, à Brive, et MAURICE BOUSSUS, à Paris.

---

118 E-8-12  
COLONEL VERMEIL DE CONCHARD

# Le Maréchal Brune

pendant la 1<sup>re</sup> Restauration et les Cent jours  
jusqu'à sa mort

D'après des documents anciens et nouveaux  
avec un portrait, un tableau et 2 lettres inédites

---

BRIVE

IMPRIMERIE ROCHE, AVENUE DE LA GARE

LIBRAIRIE PETIT

Rue Toulzac, BRIVE

LIBRAIRIE M. BOUSSUS

9, Rue Guénégaud, PARIS

1915



BRUNE (GUILLAUME-MARIE-ANNE - Comte)  
le 19 mai 1804 Maréchal de France † 2 août 1815

# Le Maréchal Brune

PENDANT LA

**Première Restauration et les Cent Jours**  
**jusqu'à sa mort<sup>(1)</sup>**



Après la capitulation de Paris (31 mars 1814) et l'entrée des souverains alliés dans la capitale, un gouvernement provisoire, dont le prince de Talleyrand était l'âme, s'était emparé du pouvoir et avait fait proclamer (3 avril) la déchéance de Napoléon; son but était le rétablissement des Bourbons.

Le lendemain, 4 avril, le drame napoléonien commence. Après la parade de la Garde à Fontainebleau, les Maréchaux Ney, Lefebvre, Oudinot, Macdonald, font irruption dans le cabinet de l'Empereur, où celui-ci vient de rentrer avec Berthier, Bassano, Caulaincourt et Bertrand. Le prince de la Moskowa, se sentant soutenu et sûr de l'adhésion de ses collègues, s'approche de Napoléon et lui annonce que le Sénat a prononcé la déchéance. L'Empereur réplique que le Sénat n'a point de pouvoirs pour cela et qu'il va d'ailleurs écraser les alliés sous Paris — et il expose aux Maréchaux son plan d'attaque. Ney, perdant alors toute retenue, s'écrie que l'armée ne marchera

---

(1) D'après des documents anciens et nouveaux, avec un portrait de Brune en 1815, un tableau de l'assassinat et deux lettres inédites.

pas sur Paris.... (1). Resté avec Caulaincourt, l'Empereur réfléchit et, après une courte conférence, écrit un acte d'abdication en faveur du roi de Rome, sous la régence de l'Impératrice. Il charge le duc de Vicence, qui est ministre des affaires étrangères, de porter ce document à Paris; il lui adjoint les maréchaux Ney et Macdonald, auxquels se réunit Marmont: celui-ci venait de faire défection à Essonnes avec le 6<sup>e</sup> corps qu'il commandait. Ce mouvement militaire décide le czar Alexandre jusqu'alors hésitant, lequel n'accepte pas la souveraineté du roi de Rome; il se contente de garantir la possession de l'île d'Elbe à Napoléon.

Le 6, l'Empereur, se voyant définitivement abandonné par ses Maréchaux, écrit l'acte d'abdication pour lui et ses héritiers. Le même jour, au moment où Ney rapportait tout triomphant à Paris l'abdication impériale, le Sénat proclamait le comte de Provence sous le nom de Louis XVIII.

Ce fut, dit Henry Houssaye, le signal de la course à l'adhésion. *Le Moniteur* inséra les proclamations de Jourdan, d'Augereau, de Maison, les lettres ou ordres du jour d'Oudinot, de Kellermann, de Lefebvre, de Berthier, de Belliard, de Milhaud, même de Carnot (2), de bien d'autres encore. Le général Dupont, ministre de la guerre, avait adressé, dès le 7 avril, une circulaire à tous les officiers généraux, les invi-

---

(1) 1814, par Henry Houssaye.

(2) Confirmant son ordre du jour d'Anvers, Carnot, dans son *Mémoire au Roi*, se ralliait complètement à Louis XVIII, tout en lui posant des conditions. Au deuxième retour des Bourbons, il fut exilé comme régicide et mourut en Prusse, à Magdebourg.

tant à faire connaître le plus promptement possible leur adhésion personnelle.

Le maréchal Brune, il faut le dire, ne fut pas des derniers à se rallier aux Bourbons. Quoi de moins étonnant! Depuis 1807, c'est-à-dire depuis la fin de sa belle campagne de Poméranie, il était en complète disgrâce auprès de l'Empereur; aussi, malgré son attachement sincère pour la personne de Napoléon, il avait dû se glisser quelqu'amertume dans l'âme de notre héros.

Les causes de cette disgrâce n'ont pas été, jusqu'à présent, complètement élucidées; elles peuvent cependant se concevoir et elles sont évidemment multiples. Au cours de cette campagne victorieuse contre les Suédois, le Maréchal Brune avait accepté une entrevue avec le roi Gustave IV qui n'avait pas reconnu Bonaparte comme empereur et que celui-ci regardait comme un ennemi personnel; il s'y rendit, accompagné de trois officiers supérieurs, dont le commandant du génie Lejeune (de l'état-major du prince Berthier), lequel raconte ainsi l'entrevue (1):

« Le Roi fit prier M. le Maréchal d'entrer seul dans son cabinet: après quoi, un garde de corps fut placé en faction à la porte. Bientôt, nous entendîmes la conversation prendre un ton fort élevé et s'animer quelquefois jusqu'à l'emportement. Nous étions sur le qui-vive et la main sur le sabre, lorsque le Maréchal sortit pâle, sérieux et dissimulant sa colère. Le Maréchal me prit par la main et me dit: Partons!

---

(1) *Mémoires du Général Lejeune (de Valmy à Wagram)*, publiés par M. Germain Bapst.

Monté seul dans la voiture avec le Maréchal, il me raconta ce qui venait de se passer, pour que j'en fisse part à l'Empereur. Gustave, quoiqu'il eut été battu dix fois de suite par les troupes du Maréchal, avait osé lui proposer de tourner ses armes contre la France, en réunissant son armée à celle des alliés, pour servir la cause de Louis XVIII. Votre Roi, dit-il, vous fera généralissime de ses armées..... Ces paroles étaient entremêlées d'outrages contre l'Empereur Napoléon. Le Maréchal Brune, qui avait commis l'imprudence très grave de s'aventurer loin de son armée sur le territoire suédois, fut obligé d'écouter ces propositions jusqu'au bout, pour éviter une scène que sa force physique et notre courage eût rendue pire encore. »

Lejeune partit sur l'ordre du Maréchal et retrouva à Finckenstein l'Empereur, auquel il rendit compte.

Cette entrevue était restée naturellement sans effet ; mais, malgré la correction parfaite et le loyalisme de Brune, elle le compromit aux yeux de Napoléon qui lui reprochait de s'être abouché avec un de ses plus mortels ennemis. Le Maréchal avait cependant reçu des instructions contraires du prince de Neuchâtel, qui prescrivait de tout tenter pour faire la paix avec la Suède.

Après la prise de Stralsund et la conquête de l'île de Danholm, une expédition fut préparée pour s'emparer de celle de Rügen. Une Convention signée le 7 août nous livra cette île importante, ainsi que toute la Poméranie suédoise.

Par un ordre du jour daté de Stralsund, 14 septembre 1807, « le Maréchal Brune s'empresse d'an-

noncer qu'il est chargé de faire connaitre aux généraux, officiers et soldats, qui forment le Corps d'observation de la Grande Armée, la satisfaction de S. M. Impériale et Royale pour leur belle conduite dans la campagne de Poméranie, devant Stralsund et à Danholm. Chacun de nous recueillera, comme un titre de gloire, ce témoignage de la satisfaction de l'Empereur. »

Cependant, Napoléon fut mécontent de la capitulation accordée aux Suédois et surtout, à ce qu'il semble, des termes de la Convention signée entre le Maréchal Brune et le général de Toll. Brune, traitant directement, ainsi qu'il avait été accoutumé à le faire comme général en chef, à l'exemple même de Bonaparte, avait omis dans l'acte, dit Berthier (quel scandale !), de parler au nom de son souverain, l'Empereur et Roi, etc. Il n'y est question que d'armée française et d'armée suédoise; les titres de Napoléon ne sont mentionnés que dans la signature: « Le Maréchal d'Empire, Brune, commandant en chef l'armée de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie. »

Quant à ce qui touche à l'administration de Brune et à ses prétendues dilapidations, la calomnie ne peut être retenue. Il n'a pas conservé les millions du trésor de Berne, puisqu'ils ont servi à couvrir les frais de l'expédition de Bonaparte en Egypte. Comme général en chef de l'armée d'Italie, ses rapports prouvent son intégrité et sa droiture, car il dénonça et poursuivit les prévaricateurs, gens puissants, dont il s'attira la haine. Les lettres des généraux suédois d'Essen et de Toll témoignent de la plus haute estime pour le caractère généreux du Maréchal et de reconnaissance

pour sa conduite pleine d'humanité envers les pays conquisis ; celles des Sénats des villes hanséatiques, dont il avait été gouverneur général, attestent également la reconnaissance des populations.

Ce ne sont donc pas les exactions supposées de Brune qui l'ont fait disgrâcier, tandis que Masséna, Augereau, d'autres encore, conservaient la faveur du Maître.

D'ailleurs, la meilleure preuve qu'il fut un honnête homme est qu'il laissa une fortune modeste, eu égard aux hauts emplois qu'il avait occupés.

La campagne de Poméranie terminée, le Maréchal s'était rendu à Gand, pour diriger les opérations du Collège électoral du département de l'Escaut, dont il avait été nommé président à vie.

Après l'accomplissement de cette mission, il n'obtint pas d'être reçu par l'Empereur. Il ne dut dès lors lui rester aucun doute sur la réalité d'une disgrâce amenée, non par des fautes personnelles, mais par une cabale d'ambitions jalouses et de basses rancunes. Comme il avait conservé sous l'Empire les idées libérales qui avaient été la raison d'être de la Révolution, il fut représenté comme un homme d'opposition par les courtisans du régime nouveau. Il est vrai qu'il n'avait pu voir sans peine le général Bonaparte transformé en héritier et successeur de Charlemagne. Il n'avait pas évolué, selon l'expression moderne, comme tant d'autres républicains devenus ducs et princes de l'Empire. Lui avait foi à la loyauté, à la générosité, au bon sens de l'Empereur, et il ne cachait dans aucune occasion la conviction où il était que le grand homme, après une dictature dont les circonstances

avaient fait une nécessité, voudrait ajouter à toutes ses gloires celle d'être en France le fondateur d'une sage et solide liberté, devenue le besoin impérieux du siècle. Ce langage fut commenté, dénaturé avec l'habileté que peuvent donner la haine et l'envie, en vue d'insinuer que le Maréchal mettait des conditions à sa fidélité envers le chef de l'Empire (1).

Cette conspiration des mauvaises passions eut d'autant plus beau jeu, que le Maréchal ne voulut jamais rien opposer aux lâches menées de ses ennemis. Après les affaires de Poméranie, le triomphe de l'intrigue fut complet. Fort de la droiture de ses intentions et de la bonté de sa cause, le Maréchal avait cru que la plus simple explication suffirait pour dissiper les nuages qui obscurcissaient la vérité. Il lui fallait seulement approcher l'Empereur et l'entretenir quelques instants. Mais toutes les avenues étaient trop bien gardées. Une audience qu'il sollicita avec instances ne lui fut point accordée (2). Il se vit condamner, sans aucun ménagement, à une inactivité qui dut lui être d'autant plus sensible, qu'il était dans la force de l'âge et qu'il sentait que ses services pouvaient être utiles.

Brune accepta sa disgrâce avec résignation et dignité; et, ce qu'il regretta le plus, ce ne fut pas la faveur du souverain, mais l'amitié de l'ancien chef, de l'ancien compagnon de guerre, auquel il restait sincèrement attaché. Il aurait pu récriminer, se plaindre, faire valoir ses services. Il dut souffrir, certes, de son inactivité forcée, pendant que des camarades

---

(1) *Esquisse historique sur le Maréchal Brune*, par le lieutenant-colonel Bourgoin.

(2) *Le Maréchal Brune à Avignon*, par Jean Saint-Martin.

plus heureux gagnaient des batailles, acquéraient, avec de la gloire, titres et dignités, pensions et majorats. Ne méritait-il pas, aussi bien, d'être duc de Bergen ou prince de Stralsund ? Fidèle devant l'ingratitude, discipliné devant l'injustice, le Maréchal vécut de la vie du sage dans sa retraite de Saint-Just, près de Méry, en Champagne, partageant son temps entre les travaux littéraires et les occupations agricoles.

Quoi qu'il en soit, Napoléon méconnut les services d'un général qui s'était placé au premier rang des généraux de la République et qui, autant et plus peut-être que Masséna lui-même, aurait mérité d'être appelé l'enfant chéri de la Victoire, puisqu'il n'avait jamais été vaincu. Il le laissa en disgrâce pendant toute la durée de l'ère impériale, même pendant la campagne de France ; il ne se souvint de lui qu'après son fatal retour de l'île d'Elbe, lorsque certains de ses anciens lieutenants l'avaient abandonné pour s'attacher à la dynastie des Bourbons et que d'autres se tenaient dans une prudente réserve.

Cependant Napoléon, trahi par la fortune qui lui avait été si longtemps fidèle, était tombé, après des guerres malheureuses, du faîte de la grandeur et de la puissance qu'il devait à ses victoires. Le Maréchal Brune avait demandé vainement, au début de la campagne de France, à reprendre du service. Pendant l'occupation étrangère, son château ayant été saccagé par les Prussiens (1), il vint passer quelques jours

---

(1) Il est intéressant, à cette occasion, de comparer les procédés des Prussiens à la conduite pleine de courtoisie, de modération et de générosité du Maréchal Brune.

Au commencement de la campagne de Poméranie, 6.000 Prussiens,

dans son pays natal, où il comptait faire un plus long séjour, ainsi que l'indique la lettre suivante adressée à sa cousine, Madame Vermeil de Conchard à Brive (2) :

---

sous le général de Blücher, qui s'étaient joints à l'armée suédoise, se trouvèrent en état de neutralité par suite de l'armistice, puis de la paix signée à Tilsit. Cette circonstance donna lieu à une correspondance entre le Maréchal et le général prussien. Les lettres de celui-ci font connaître combien il eut à se louer de la perfection des procédés que le Maréchal apportait dans ses rapports avec lui: « Je reconnaiss toutes la bonté et complaisance dont Votre Excellence m'a tant de fois honoré et pour laquelle je lui serai toujours obligé..... Je ne souhaite que de trouver l'occasion de pouvoir faire quelque chose qui soit agréable à V. Exc..... » Et: « connaissant la loyauté et les sentiments généreux que V. Exc. a manifestés dans toutes les occasions..... »

Pour reconnaître cette noble attitude, qu'il glorifiait tant sept ans auparavant, le Maréchal de Blücher ayant eu, dans la campagne de France en 1814, son quartier général à St-Just, laissa piller le château du Maréchal Brune et brûler ses fermes.

Il faut ajouter encore que, lorsque Brune arriva à Hambourg, au commencement de 1807, le général de Blücher y était prisonnier de guerre et qu'il dût la promptitude de son échange aux démarches que fit alors le Maréchal auprès du Major-Général.

Vers le même temps, Brune, dans un style courtois et délicat, digne d'un homme de cour, écrivait de Stralsund au vieux maréchal prussien de Kalkreuth, ancien lieutenant du Grand Frédéric: « Monsieur le Maréchal, j'ai eu souvent l'occasion d'entendre parler de votre caractère, de vos talens et de vos éminents services..... J'ai donné l'ordre que vous désirez pour (la conservation de) votre maison de Passewalk, et je vous prie de croire qu'en pareille circonstance c'est moi qui suis l'obligé. »

D'un autre côté, il avançait une certaine somme d'argent à la princesse Elisabeth de Prusse, à qui les circonstances de la guerre imposaient des privations pénibles, et il entoura cette princesse d'égards et de soins respectueux. Celle-ci lui écrivit: « Dès que la paix sera arrangée, ce sera le premier de mes devoirs de remettre à Votre Excellence la somme qu'elle a eu la bonté de m'avancer, avec mille remerciemens de ce que, pour le moment, elle m'a tiré de peine. C'est avec la plus parfaite estime que je suis, de Votre Excellence, la très affectionnée

ELISABETH. »

Ces faits, dont le rapprochement avec les procédés prussiens d'alors et d'aujourd'hui est suffisamment instructif, se passent de commentaires. Ils sont tout à l'honneur du héros français.

(2) *Lettre inédite à Madame Vermeil de Conchard, née Vielbans du Caire.*

Limoges, 9 avril 1814.

MA COUSINE,

J'ai reçu hier votre lettre avant d'arriver à Limoges. Je suis bien sensible aux offres que vous me faites d'un si bon cœur, mais je crains de vous gêner : je descendrai à une auberge, en attendant que j'ait loué une maison. Obligez-moi de me faire retenir dans une auberge : 1<sup>o</sup> un logement pour trois maîtres, 2<sup>o</sup> pour une femme de chambre et un vallet (*sic*) de chambre et dix palefreniers, 3<sup>o</sup> une ou deux écuries pour 28 chevaux et une remise pour trois voitures.

Je vous prie, ma cousine, d'être persuadée de toute ma reconnaissance.

Je vous embrasse.

Mal BRUNE.

Mes amitiés à mon cousin Maillard et à tous nos parents.

Tel était le train, avec lequel voyageait un Maréchal d'Empire, même sans commandement ! La cousine ne s'en doutait pas sans doute, car, malgré sa bonne volonté, il ne lui eut pas été possible d'offrir l'hospitalité à tant de gens dans son petit hôtel de la rue des Frères (1).

De même, l'année suivante, lorsque le Maréchal Brune, commandant en chef de l'armée du Var et gouverneur de la 8<sup>e</sup> Division militaire, quitta Toulon, le 1<sup>er</sup> août 1815, pour se rendre à Paris, il était accompagné de trois aides-de-camp, d'un secrétaire, avec de nombreux domestiques, des voitures, 21 chevaux, sans compter une escorte de chasseurs à cheval : train considérable qui n'attirait que trop l'attention de populations hostiles, ce qui amena sa perte.

Au printemps de 1914, le séjour de Brune en Li-

---

(1) Cet hôtel, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, existe encore aux n<sup>o</sup>s 19 et 21 de la rue Blaise Raynal, anciennement rue des Frères, à Brive.

mousin avait été écourté par les évènements. Invité à se rendre à Paris par une lettre du prince de Neu-châtel, le Maréchal, qui avait également reçu la lettre-circulaire du Général Dupont, Ministre de la Guerre, fit avec les autres Maréchaux sa soumission au gouvernement royal et il s'empessa d'aller au-devant du Roi.

Par l'article 12 de la Constitution du 6 avril, Louis XVIII avait été appelé au trône. Son frère, le comte d'Artois, arrivé le 12, avait accepté la Constitution et pris la lieutenance-générale du royaume. Pendant que Napoléon, après avoir tenté de s'empêtrasser, quittait Fontainebleau pour se rendre à l'île d'Elbe, Louis XVIII abandonnait sa résidence de Hartwell près de Londres.

Le 21 avril (1), le roi monta à Douvres sur le vaisseau *Le Lys* envoyé des rives françaises ; il débarqua à Calais au milieu de l'enthousiasme de la population. Il continua sa route sur Paris par Boulogne, Abbeville, Amiens, où il fut l'objet de grandes manifestations. Après l'étape d'Amiens, 28 avril, il descendit le 29 au château de Compiègne. Une foule de personnes arrivaient de Paris, « affamées de voir le Roi, » pour reprendre l'expression de Chateaubriand.

Louis XVIII reçut les Maréchaux qui s'étaient déclarés pour lui : *Brune*, *Ney*, *Moncey*, *Macdonald*, *Sérurier*. Il leur dit qu'il était heureux et fier de se trouver parmi eux et il les retint à dîner. Fidèle aux traditions des rois de France, il ordonna que les portes de la salle du repas fussent librement ouvertes :

(1) Extrait de *La rentrée des Bourbons à Paris*, par Funck-Brentano. Revue hebdomadaire du 3 janvier 1914.

entrait qui voulait. Et ce ne fut pas pour les Maréchaux, point habitués à cet usage, le spectacle le moins divertissant de la soirée, que la mine étonnée et admirative des petites gens, des jeunes filles surtout qui passaient en silence autour de la table (*Journal des Débats*).

Le 3 mai, le Roi entra à Paris avec la duchesse d'Angoulême. Il se rendit d'abord à Notre-Dame et ensuite aux Tuileries, en passant par le Pont Neuf, pour défilier devant la statue d'Henri IV récemment relevée.

Le capitaine Damploux (1) de la Garde impériale donne les détails intéressants suivants sur cette cérémonie :

« Le nouveau roi était à Saint-Ouen depuis plusieurs jours. Attente causée par tractations avec le Sénat et les hauts dignitaires qui exigent garanties. Accord conclu avec les Maréchaux : fort bien reçus et se dépensant en éloges et serments. X... aurait voulu voir la figure du Major-général (Berthier) et du Rougeot (Ney).

Madame S. m'a offert place à ses fenêtres ornées de draps, broderies, lys et guirlandes. La plupart des maisons décorées dans ce goût. Foule sur huit ou dix rangs. La Garde Nationale formait la haie, de moitié avec l'Armée. Les troupes étrangères sévèrement consignées dans leurs casernes. Le cortège parut à deux heures. Le Major-général et des généraux paradaient en avant, ravis de plaisir ou d'orgueil, uniformes neufs, avec une cocarde comme un chou. Calèche ouverte

---

(1) *Le Carnet du capitaine Damploux* (originnaire du Périgord) publié par le journal *Le Matin*, 1913-1914.

à huit chevaux : le Roi au fond, la Princesse à son côté;... c'est la vérité qu'il a de la noblesse dans le visage et l'attitude, malgré l'âge et l'infirmité; une sorte de foi, de certitude en un pouvoir et rôle supérieurs... J'ai remarqué que les vivats diminuaient et se taisaient tout-à-coup, comme par une réserve naturelle, ou sous l'empire d'un malaise, au passage de la Garde. Le Gouvernement avait voulu sa présence. Arrivés depuis plusieurs jours et fêtés par toute la population avec cet enthousiasme où l'on sent le cœur, le culte de la gloire et le respect d'une grande fortune. On les avait bien priés, grondés et chapitrés, et ils avaient promis d'être sages. Mais quelles figures! Quelle douleur terrible et débordante! On crieait beaucoup : Vive la Garde! avec une affectation marquée chez les royalistes, et le Roi appuyait de la tête. Mais cela ne semblait que l'irriter (la Garde); ils crispaien le visage, tordaient la moustache et pressaient le pas pour finir plus vite. » (1)

Nous ne savons si le Maréchal Brune avait paradé dans le cortège du Roi. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait comme tant d'autres? Croyant alors comme eux que l'aventure napoléonienne était terminée et la Révolution finie, et que la France devait revenir naturellement à la monarchie légitime, seul port de salut, il n'avait pas hésité à se rallier au régime restauré qui se présentait. d'ailleurs, avec un pacte constitutionnel, gage et garantie autant des libertés publiques que des droits du souverain. Qui sait même si, dans cette explosion nouvelle de ferveur bourbo-

---

(1) A rapprocher de l'admirable page de Chateaubriand sur le même sujet (*Mémoires d'outre-tombe*).

nienne, Brune ne sentit pas se réveiller en lui les principes de l'éducation de famille,<sup>1</sup> le souvenir aimé d'un vieil oncle (1), garde du corps, chevalier de Saint-Louis, les convictions royalistes de sa première adolescence ?

Quoi qu'il en soit, il avait été des premiers à se rallier aux Bourbons : il reçut la croix de Saint-Louis. Il eut généralement à se louer des manières obligeantes du Roi à son égard, dit le lieutenant-colonel Bourgoin, son aide de camp, ainsi que de l'accueil ouvert qu'il reçut du duc de Berry.

Pendant les onze mois de la Première Restauration, le Maréchal observa une attitude réservée ; il partagea son temps entre ses travaux de Saint-Just et les devoirs de situation qui l'appelaient de temps à autre à Paris. Il ne fut pas du nombre de ceux qui obtinrent les faveurs du Gouvernement : il n'eut ni grand commandement, ni emploi, ni témoignage de confiance. Son cœur généreux n'en ressentit aucune amertume.

Dans le même temps, les Maréchaux qui avaient forcé Napoléon à abdiquer étaient comblés de grâces et pourvus de hauts commandements.

Le premier Ministre de la guerre de la Restauration avait été le général comte Dupont, le héros de Halle et de Heilsberg, mais aussi le vaincu de Baylen, condamné pour sa capitulation par un conseil de guerre et privé par l'Empereur de ses grade et dignités. Quel que fût son zèle pour le régime nouveau,

---

(1) Jean de Vielbans, seigneur de Pommiers, frère de la mère du Maréchal Brune, Jeanne, mariée à Etienne Brune, avocat du Roi au présidial de Brive.

les royalistes lui reprochaient de manquer de fermeté et le rendirent responsable du mauvais esprit de l'ancienne armée. Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, étant impossible vis-à-vis des troupes, à cause de l'éclat de sa défection à Essonnes, Louis XVIII nomma au Ministère de la Guerre (1<sup>er</sup> décembre 1814) le Maréchal Soult, duc de Dalmatie, qui avait d'abord beaucoup attendu pour se soumettre, mais qui avait depuis racheté son hésitation par l'excès de son ardeur royaliste.

En dehors des troupes réduites de l'armée de ligne, de régiments étrangers (7 régiments dont 4 suisses) et de certains corps d'élite provenant de l'ex-garde dénommés Régiments de France (1), la Restauration avait formé, en grande partie avec des éléments nouveaux, la Maison militaire du Roi (2) qui jouissait de grands priviléges et fut très jalousee du reste de l'armée. Les Maréchaux Berthier et Marmont, qui avaient abandonné, livré l'Empereur, commandaient deux compagnies de gardes-du-corps appelées compagnies de Wagram et de Raguse. Quatre Maréchaux de France, désignés par le Roi, remplissaient alternativement les fonctions de Major-général des troupes de la Maison militaire dont le Roi était le Chef. Le général comte Maison était gouverneur de Paris; le général comte Dessolets commandait la Garde Nationale.

---

(1) Régiments de grenadiers et de chasseurs de France (infanterie), de chasseurs, dragons, chevau-légers et cuirassiers de France (cavalerie).

(2) Compagnies de gardes du corps, des Cent-Suisses, de la Porte, compagnies rouges (chevau-légers, mousquetaires gris et noirs, gendarmes), compagnie des grenadiers à cheval.

La France comprenait alors 23 Divisions militaires qui avaient généralement à leur tête des Maréchaux ou des lieutenants-généraux (1) provenant de l'armée impériale, avec des lieutenant-généraux sous leurs ordres pour commander les troupes. C'étaient : les Maréchaux Victor, duc de Bellune, gouverneur de la 2<sup>e</sup> Division à Châlons; Oudinot, duc de Reggio, de la 3<sup>e</sup> à Metz; Suchet, duc d'Albufera, de la 5<sup>e</sup> à Strasbourg; le lieutenant-général comte Marchand, de la 7<sup>e</sup> à Grenoble; le Maréchal Masséna, prince d'Essling, de la 8<sup>e</sup> à Marseille; le lieutenant-général comte Decaen, de la 11<sup>e</sup> à Bordeaux; le Maréchal Soult, duc de Dalmatie, de la 13<sup>e</sup> à Rennes; le lieutenant-général Clarke, duc de Feltre, de la 14<sup>e</sup> à Caen; les Maréchaux comte Jourdan, de la 15<sup>e</sup> à Rouen; Mortier, duc de Trévise, de la 16<sup>e</sup> à Lille; Macdonald, duc de Tarente, de la 21<sup>e</sup> à Bourges; le lieutenant-général comte Dupont, puis le Maréchal comte Gouvion-Saint-Cyr, de la 22<sup>e</sup> à Tours...

Maréchaux et généraux de l'Empire se disputaient l'honneur d'obtenir la croix de Saint-Louis et même la décoration du Lys accordée aux fervents défenseurs des Bourbons (2).

Mais, si Brune n'était pas un des favoris du régime, comme les Maréchaux qui avaient tant contribué à l'abdication et à la chute de l'Empereur, ou ceux qui, comme Gouvion Saint-Cyr, étaient peu suspects d'at-

---

(1) Les généraux de division avaient pris l'ancien titre de lieutenant-général, les généraux de brigade celui de maréchal-de-camp.

(2) La décoration du Lys consistait en une fleur de lys d'argent héraldique surmontée de la couronne royale, le tout suspendu par un ruban de couleur bleue.

tachement à Napoléon, il n'avait pas été non plus maltraité, outragé, comme certains autres officiers généraux. Davout, injurieusement accusé d'avoir enlevé les fonds de la banque de Hambourg, fut relevé de son commandement et exclus de la Chambre des Pairs. Vandamme se vit refuser l'audience du Roi et fut de plus relégué dans ses terres. A Milhaud, d'abord décoré de la croix de Saint-Louis, on enleva cette décoration, parce qu'il était régicide. Exelmans, accusé de correspondance avec l'ennemi (c'est-à-dire avec Napoléon et avec Murat), fut arrêté et traduit devant un conseil de guerre qui l'acquitta.

Aussi, malgré les libertés octroyées par la Charte et la modération personnelle du Roi, le Gouvernement de la Restauration avait trouvé moyen, en onze mois de règne, de mécontenter l'armée par la réduction des corps et la mise en demi-solde des officiers en surnombre d'une part, par les avantages accordés à la Maison du Roi d'autre part, d'inquiéter les esprits modérés par des mesures réactionnaires et surtout d'alarmer les intérêts en menaçant les acquéreurs de biens nationaux. Placé entre les exigences de partisans fidèles et le désir d'anciens adversaires de conserver biens et dignités si bien exprimé par Carnot dans son *Mémoire au Roi*, sa situation était évidemment difficile.

Napoléon, tenu au courant de l'état de l'opinion, se décide à intervenir. Trompant la surveillance dont il était l'objet à l'île d'Elbe, il s'embarque le 26 février 1815 avec 1.100 hommes (1) et 4 pièces de canon

---

(1) Chasseurs et grenadiers de la vieille Garde, bataillon corse, lanciers polonais, canonniers et marins de la Garde.

et aborde le 1<sup>er</sup> mars au golfe Juan près de Cannes. Après quatre étapes, Grenoble, Lyon, Auxerre, il arrive le 20 mars à Paris que Louis XVIII avait quitté dans la nuit.

Cependant le vieux Roi Bourbon n'était pas tombé sans résistance devant celui qui était qualifié d'usurpateur. Le 11 mars, après les événements de Grenoble et les premières défections, Soult, devenu suspect, avait été remplacé au Ministère de la Guerre par l'ancien ministre de l'Empereur, Clarke, duc de Feltre.

Masséna, qui commandait à Marseille, avait, avec le peu de troupes dont il disposait, pris les mesures nécessaires pour arrêter la marche de Napoléon. A la nouvelle de son arrivée dans le Dauphiné, on décida que le comte d'Artois se rendrait à Lyon et prendrait le commandement des troupes opposées à l'Empereur; les Maréchaux Ney, Macdonald et Gouvion Saint-Cyr devaient lui être adjoints.

Le 14 mars, Ney, qui s'était vanté de ramener *l'Ogre de Corse* dans une cage de fer, entraîna dans sa défection les troupes qu'il commandait à Lons-le-Saulnier et rejoignit l'Empereur à Auxerre.

Macdonald à Lyon, resté le dernier, eut de la peine à s'échapper, après avoir été le témoin impuissant de l'abandon de la garnison.

Dès le 17 mars, le duc de Berry avait pris le commandement d'une armée réunie au camp de Villejuif. Cette armée comprenait deux corps sous les généraux Maison et Rapp, la cavalerie sous le général Kellermann fils; le Maréchal Macdonald devait la commander en second, avec le général Belliard comme major-général.

Le duc de Bourbon s'était rendu en Vendée, pour soulever les départements de l'Ouest qui prirent de nouveau les armes. Le duc et la duchesse d'Angoulême étaient à Bordeaux. Pendant que la duchesse essayait, par son énergie et son influence personnelle, de maintenir dans le devoir cette ville dévouée aux Bourbons et surtout sa garnison dont la fidélité était plus que chancelante, le duc partit le 10 mars et parcourut tout le Midi, cherchant à rallier les populations et les troupes à la cause royale.

Cependant Louis XVIII, menacé directement par l'arrivée de Napoléon et hors d'état de résister, avait dû quitter Paris dans la nuit du 20 mars avec le comte d'Artois et le duc de Berry, accompagné par les gardes du corps et les compagnies rouges sous le commandement supérieur de Marmont. Les Maréchaux Berthier, Victor, étaient également avec le Roi ; le Maréchal Macdonald et le général Maison, venant du camp de Villejuif, le rejoignirent en route. Le cortège se rendit d'abord à Lille, dont le Maréchal Mortier était gouverneur sous la haute autorité du duc d'Orléans. Ne s'y trouvant plus en sûreté, le Roi quitta Lille le 23 mars, pour se rendre à Gand en Belgique, avec sa cour et une partie des troupes de sa Maison. Le Maréchal Macdonald l'accompagna jusqu'à la frontière et prit congé de lui par ces paroles prophétiques : « Au revoir, Sire, dans trois mois ! »

Napoléon, qui se sentait menacé par la coalition européenne, prit ses dispositions pour terminer d'abord la guerre civile. Grouchy était avec Davout, Vandamme, Exelmans, un des rares officiers de grand mérite qui avaient eu à se plaindre du Roi. L'Empe-

reur lui donna l'ordre de partir pour Lyon, comme commandant supérieur des troupes et des 7<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> Divisions, muni de pouvoirs extraordinaires, avec mission de réprimer le soulèvement du Midi.

De son côté, le duc d'Angoulême était arrivé à son quartier général à Nîmes. Il avait été accueilli presque partout avec enthousiasme par la population, avec froideur par les troupes. On se croyait cependant assuré de la fidélité de quelques régiments et de 7 à 8.000 volontaires. Le prince avait projeté de marcher sur les derrières de Bonaparte et de réoccuper Lyon qui se trouvait à peu près sans garnison. Suivant le plan arrêté avec Masséna, l'armée royale devait opérer en trois colonnes. Parti de Pont-Saint-Esprit, le duc obtint quelques petits succès et entra à Valence; mais quelques régiments passèrent aux impérialistes, des généraux firent leur soumission à Napoléon. En présence de ces défactions, le duc d'Angoulême fut réduit à signer la capitulation de La Palud (9 avril), en vertu de laquelle il alla s'embarquer à Cette pour l'Espagne.

Cette capitulation fit tomber les dernières résistances dans le Midi.

Masséna, craignant que le lieutenant-général marquis de Rivière, commissaire du Roi, n'ouvririt le port de Toulon aux Anglais, s'était rendu de Marseille dans cette ville le 2 avril et avait refusé, sous divers prétextes, d'envoyer au duc d'Angoulême les deux régiments d'infanterie qui en formaient la garnison. Cependant il ne se décida à proclamer l'Empire que le 11 avril, trois semaines après la rentrée de Napoléon aux Tuilleries. Il y eut à Toulon *Te Deum*, salves d'ar-

tillerie, illuminations ; les troupes de l'armée et de la marine parcoururent la ville musique en tête, escortant un char que traînaient des ouvriers ceints d'écharpes tricolores et où se tenaient debouts, à côté du buste de Napoléon, les grenadiers de l'île d'Elbe qui avaient été pris à leur arrivée à Antibes (1).

Marseille ne s'était pas soumise. Le préfet, le maire, le marquis de Rivière, le comte de la Tour-du-Pin qui, arrivé de Vienne, annonçait la prochaine entrée en France des armées alliées, excitaient la population à résister. Le 11 avril, un parlementaire de Grouchy, commandant l'armée de Lyon, faillit être assommé par les portefaix. Grouchy mit ses troupes en mouvement. Malgré le retour de 1.500 volontaires royaux que le général Ernouf ramenait de Sisteron et qui criaient : aux armes ! sur la Cannebière, la résolution des autorités avait faibli. Masséna ayant dépêché au préfet l'ordre de reconnaître l'Empire, le conseil municipal craignit de voir la ville attaquée et par l'armée de Grouchy et par la garnison de Toulon : il se résigna à faire sa soumission. Les Marseillais ne virent pas sans révolte tomber le drapeau blanc. En entrant dans la ville le 15 avril, la tête de colonne du 6<sup>e</sup> de ligne fut reçue par des cris de : Vive le Roi ! Les soldats durent croiser la baïonnette, pour se frayer passage à travers la foule ameutée.

Le 16 avril, une salve de cent coups de canon tirée dans toutes les villes de France annonça officiellement au pays la fin de la guerre civile.

Malheureusement, en dehors même du soulève-

(1) 1814-1815, par Henry Houssaye.

ment de la Vendée qui allait exiger l'envoi d'un corps d'armée sous les ordres du général Lamarque, les troubles ne cessèrent pas pour cela.

Dans la région du Sud-Est, pendant les vingt-cinq jours de la campagne du duc d'Angoulême, les volontaires royaux, par leurs menaces, leurs exactions et parfois leurs mauvais traitements, avaient exaspéré leurs ennemis politiques, irrité les indifférents, terrorisé toute la contrée. Aussi, avant même la défaite des royaux, dans plusieurs villages des Cévennes et des Alpes les paysans avaient arrêté et désarmé des détachements de miquelets ou tiraillé avec eux. Après la capitulation de La Pallud, quand on vit revenir les royalistes sans armes, marchant isolément ou par petits groupes, les rancunes et les haines se réveillèrent. Un grand nombre de ces malheureux furent insultés, battus, repoussés des villages comme des chiens enragés, pourchassés dans les champs comme des bêtes fauves. Des volontaires, abattus à coups de fusil, furent achevés et mutilés par des femmes.

D'un autre côté, les troupes de Grouchy, dans leur marche de Pont Saint-Esprit sur Marseille, commettent les pires excès à Orgon, sous prétexte que l'année précédente, quand Napoléon exilé traversa le bourg, les habitants voulurent le pendre. Déjà, en juillet 1814, les gens d'Orgon avaient été odieusement maltraités, pour le même motif, par un détachement d'infanterie. A Aix, des canonniers, offusqués de voir de jeunes royalistes se promener avec des roses blanches à la boutonnière, les dispersent à coups de sabre.

Ces attentats, ces abominations, dit H. Houssaye

dont l'opinion ne saurait être suspectée, allaient amener trois mois plus tard d'épouvantables représailles.

En attendant, les troubles continuent : le Nord, l'Ouest et le Midi n'étaient pas pacifiés et l'autorité impériale était méconnue ou demeurait impuissante dans plus d'un tiers de la France.

Fatalement aussi, le retour de Napoléon allait rallumer la guerre européenne.

Le débarquement du golfe Juan avait frappé le monde d'étonnement et le congrès de Vienne de stupeur. C'en était fait de la paix. La France le comprit et s'y résigna. L'Europe réunie à Vienne, séparant encore une fois la cause de Napoléon de celle de la France, mit l'Empereur hors la loi. L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engagèrent à consacrer tous leurs moyens « à mettre Bonaparte absolument dans l'impossibilité d'exciter des troubles et de renouveler ses tentatives pour s'emparer du suprême pouvoir en France. » Toutes les armées de l'Europe, moins la Suède et le Portugal, mises sur le pied de guerre, se portèrent contre nos frontières (1).

Dans les premiers jours de juin, 800.000 étrangers menaçaient le territoire français, dont 70.000 Austro-Sardes sur le Var et en Savoie, sous le général Frimont; 100.000 Anglais, Hanoviens et Hollandais, commandés par le duc de Wellington, et 140.000 Prussiens par le prince Blücher de Wahlstadt, étaient rassemblés en Belgique. Les grandes armées autrichienne et russe marchaient en deuxième ligne vers le Rhin.

---

(1) *Le Maréchal Blücher d'après sa correspondance, par le commandant Vermeil de Conchard.* — Librairie militaire Baudoin. Paris.

Pour se concilier l'opinion publique, l'Empereur avait donné à la France une constitution plus libérale sur certains points que la Charte même, sous le titre d'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Mais la France ne croit pas plus à Napoléon quand il parle de liberté, que l'Europe ne le croit quand il parle de paix.

A l'intérieur cependant, dès la fin de mai, les mesures énergiques prises par le gouvernement commençaient à imposer aux provinces hostiles. « Il serait bien temps, avait dit l'Empereur, que la police ne laissât pas prêcher la guerre civile impunément. Il faut que cela finisse. » Des lois antérieures punissant de mort les tentatives d'embauchage et les provocations à la désertion sont remises en vigueur. Des commissions de haute police, composées d'un général de division, du préfet et du procureur-général, sont établies dans certaines villes. Dans toute la France, des fédérations s'organisent « pour défendre la liberté et terrasser la contre-révolution. »

Toutefois, lorsque Napoléon quitta Paris, le 12 juin, pour aller chercher la victoire dans les plaines de Belgique, l'opinion restait divisée et troublée. L'Ouest est en armes; la discorde règne dans le Midi; dans la plupart des grandes villes il y a des mécontents, des agitateurs.

L'Empereur n'avait pas attendu les résultats de la mobilisation, pour organiser les corps d'armée. Afin d'être prêt à tout événement, il avait ordonné, dès le 26 mars, la formation de huit corps d'observation. Quand, à la fin de mai, les rappelés, les volontaires, les gardes nationales eurent accru l'armée, il fit une

nouvelle répartition de ses forces. La plupart des corps organisés (la Garde, cinq corps d'infanterie, quatre de cavalerie) formèrent l'Armée du Nord, qui devait opérer directement sous ses ordres contre les armées de Wellington et de Blücher, lesquelles n'avaient pas encore fait leur jonction. Napoléon se proposait de porter rapidement ces troupes en Belgique, afin de surprendre les premières armées ennemis, de les attaquer séparément et de les battre; il comptait alors se tourner contre l'armée de Schwarzenberg.

Le Corps d'observation du Var fut placé sous le commandement du Maréchal Brune et comprenait à sa formation la 17<sup>e</sup> Division d'infanterie (Verdier), le 14<sup>e</sup> Chasseurs à cheval, de l'artillerie et du génie — total : 5.544 hommes. C'était peu pour défendre la frontière contre les Autrichiens et s'opposer au débarquement des Anglais à Toulon.

Brune, pendant la première Restauration, bien que rallié aux Bourbons dès leur retour, était resté libre de tout engagement particulier. Il continuait de vivre dans son château de Saint-Just, lorsque les événements vinrent l'arracher à une retraite prématurée, certainement bien lourde à un homme fait, comme lui, pour le mouvement et l'action.

Ils sont peu nombreux les hommes qui, après une vie d'agitations et de luttes, résistent à l'empire des circonstances et à l'entraînement du fait accompli.

Brune aurait pu, plus que tout autre, s'abstenir et refuser un commandement. Mais la guerre était imminente, l'indépendance de la France était menacée :

le Maréchal n'écoutant que son patriotisme, plaçant l'intérêt du pays au-dessus de justes susceptibilités, offrit de nouveau son épée.

Les qualités d'administrateur dont il avait fait preuve en Helvétie, en Vendée, en Italie, ses succès en Hollande et en Poméranie le désignaient pour le gouvernement d'une des provinces où persistaient les troubles et particulièrement d'une province maritime menacée par l'ennemi. Aussi, malgré les représentations d'amis clairvoyants, il accepta la tâche ingrate et difficile d'arrêter la guerre civile dans la Provence, dont les passions violentes avaient été déchaînées par les factions, et de défendre ce pays contre l'invasion des Anglais et des Autrichiens. Envoyé à Marseille comme gouverneur de la 8<sup>e</sup> Division militaire, il fut chargé en même temps de l'organisation et du commandement du Corps d'Armée du Var.

Bientôt le Maréchal Brune, rentré en faveur, reçut les lettres patentes qui le créaient comte de l'Empire et également pair de France avec dix autres Maréchaux. Napoléon ne voulut pas nommer membres de la Chambre haute, qui avait remplacé le Sénat, Kellermann et Sérurier qui avaient signé l'acte de déchéance, Augereau qui avait mal opéré à Lyon en 1814, Oudinot et Gouvion-Saint-Cyr à cause de leur conduite hostile à Metz et à Orléans après le 20 mars. Les Maréchaux Berthier, Marmont, Victor qui avaient accompagné Louis XVIII en Belgique, Macdonald qui lui restait fidèle, Pérignon qui s'était compromis à Toulouse comme royaliste (1), furent aussi exclus.

---

(1) Il avait été un moment Ministre de la Guerre du duc d'Angouême dans le Midi.

Brune avait à Marseille remplacé Masséna. Celui-ci, qui avait secondé le duc d'Angoulême pendant la courte campagne des bords du Rhône, avait, après la capitulation de La Pallud, proclamé l'Empire. Il adressa un rapport justificatif à Napoléon qui le reçut, mais ne lui conserva pas le commandement de la 8<sup>e</sup> Division militaire. Il fallait, pour contenir les royalistes, un homme qui n'eût pas commandé au nom de Louis XVIII.

Marseille était occupée, mais non soumise; la guerre civile était imminente. En attendant, des troubles éclatent chaque jour dans cette population de près de 100.000 âmes mal contenue par 2.000 soldats; la faiblesse numérique de la garnison donne de l'audace aux agitateurs. D'ailleurs, l'administration, la municipalité, la garde nationale sont royalistes. L'arrêt dans le mouvement du port a affamé le peuple. « La misère est grande, écrit le général Verdier; il est facile d'exciter les pauvres gens. » Les bourboniens n'y manquent pas et recrutent leurs agents parmi tous les mécontents, même des gens sans aveu et des étrangers à la ville. Les manifestes de Louis XVIII sont affichés sous la protection de portefaix armés de bâtons. Officiers et soldats ne peuvent sortir sans être insultés, menacés, maltraités. La gendarmerie hésite à arrêter les perturbateurs et la garde nationale les protège ouvertement (1). Cette milice comptait dans ses rangs des citoyens indignes, dont la partie saine de la population était complice malgré elle.

Le Maréchal, en arrivant à Marseille, avait donc

---

(1) 1814-1815, par Henry Houssaye.

trouvé les esprits dans un état de fermentation et de désordre qui appelait les plus prompts remèdes. Il essaie de parler à la raison des chefs du parti opposé à Napoléon, de leur faire entendre que le sort de la France, ainsi que la forme de son gouvernement, allait se décider dans les plaines de Belgique, et qu'une guerre civile comme diversion serait inefficace et par conséquent doublement coupable. Ces sages avis sont méconnus, comme le prouvent une foule de provocations et d'actes odieux exercés sur les militaires isolés et sur les hommes du pays soupçonnés d'attachement à l'Empereur. Malgré sa modération, malgré le soin qu'il prend de tempérer les mesures de rigueur ordonnées par le gouvernement ou même d'en retarder l'application, il est jurement en butte aux injures et aux menaces; on ose écrire au Maréchal commandant en chef: « Coquin, si tu as le malheur de te rendre à la revue des Allées, ton affaire est faite; ta tête doit être placée au haut du clocher des Accoules. » A ceux qui le pressent de sévir, le Pacificateur de l'Ouest se contente de répondre: « Il vaut mieux remettre les têtes que les couper. »

Cédant enfin aux conseils et aux objurgations du Maréchal Davout, Ministre de la Guerre, Brune se décide à mettre Marseille en état de siège et à y désarmer la Garde nationale qui est licenciée et reçoit immédiatement une organisation nouvelle; on crée les fédérations des Bouches-du-Rhône, du Var, du Gard. D'un autre côté, la troupe est tenue au bivouac sur les principales places publiques, pour sa sûreté à la fois et pour celle des habitants intéressés au maintien de l'ordre; son attitude ferme

contient la révolte et épargne de grands malheurs à la cité.

Aussi, « l'esprit public s'améliore depuis le désarmement de la Garde nationale, écrit-on de Marseille. Il y a de nombreux emblèmes nationaux aux fenêtres. Les patriotes ont promené dans les rues le buste de Napoléon, et beaucoup de gens qui ne s'étaient pas encore déclarés crient : Vive l'Empereur ! à bas les royalistes ! »

Il n'était pas moins vrai, que ces manifestations étaient des provocations inutiles et allaient amener prochainement de terribles représailles. Mais les passions étaient exaltées autant d'un côté que de l'autre : rien ne pouvait en arrêter les effusions violentes. En vain, Brune s'était appliqué à prévenir ou à apaiser les discordes civiles; il n'avait usé qu'avec la plus grande modération des pouvoirs extraordinaires qui lui avaient été confiés. Ses efforts restèrent sans résultats.

Cependant les circonstances appelaient sur la frontière du Var le Maréchal qui était chargé, avec les faibles ressources dont il disposait, d'arrêter l'invasion autrichienne menaçant la Provence. A Toulon, où il resta quelques jours, il s'occupa d'organiser les moyens de défense de cette place contre les Anglais. C'est dans ce voyage, sur la plage de Cannes, qu'il rencontra le roi Murat qui, après avoir perdu le trône de Naples, était venu chercher un asile sur le territoire français. Ces deux vieux compagnons de gloire, qui devaient périr peu après de mort tragique, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre; ils se revirent plusieurs fois aux environs de Toulon.

Sur ces entrefaites, la nouvelle parvint le 24 juin en Provence que l'Empereur a perdu, le 18 juin, la bataille de Waterloo. Les royalistes ne se contiennent plus; leur joie s'exprime par des manifestations qui tiennent du délire et par des cris de : Vive le Roi ! A bas les bonapartistes ! A bas les fédérés ! Vivent les Bourbons !

Les autorités militaires font d'inutiles efforts pour réprimer les démonstrations hostiles et maintenir l'ordre. Les autorités civiles restent inertes ou sont complices. Aussi, la réaction à Marseille se signale par d'affreux forfaits. Les 25 et 26 juin, la populace déchaînée massacre de nombreux habitants fédérés ou réputés bonapartistes, parmi eux les familles des Egyptiens réfugiés en France depuis l'évacuation de leur pays par l'armée française. Le général Verdier s'efforce d'arrêter le cours de tant d'attentats : ne pouvant y parvenir, il évacue la ville avec le 6<sup>e</sup> Régiment d'infanterie qui constituait la garnison et qui éprouva des pertes sensibles dans sa retraite. M. d'Albertas prend alors l'administration de Marseille au nom du Roi ; le général de Leverdo procède aussitôt à l'organisation d'une armée royaliste dans les Bouches-du-Rhône.

La répression était encore possible et les troupes demandaient à marcher contre Marseille pour venger leurs camarades. Mais les besoins de la résistance contre l'étranger s'imposent avant toute autre entreprise. Le Maréchal sait contenir l'indignation des soldats et s'occupe d'organiser la défense du territoire. Les forces dont il peut disposer, abstraction faite des bataillons de la garde nationale sur lesquels il n'est

plus permis de compter, se montent à peine à 6.000 hommes d'infanterie et à un régiment de cavalerie. On ne pouvait avec ces faibles ressources défendre les places du Var et des Basses-Alpes, d'ailleurs insuffisamment armées et approvisionnées, et faire face aux Anglais qui menaçaient la côte. Le salut de Toulon, grand port et arsenal maritime de premier ordre, primant tout le reste, le Maréchal dispose, dans les premiers jours de juillet, toutes les troupes de manière à couvrir cette place : seul but de gloire qu'il peut se proposer dans les circonstances du moment.

Cependant, le 14 juillet, un courrier, portant une lettre signée du baron de Vitrolles et annonçant que le Roi était rentré le 8 juillet dans sa capitale, était arrivé triomphalement en Provence. L'Empereur, revenu à Paris après le désastre de Waterloo (1), avait d'abord abdiqué en faveur de son fils. Mais les Chambres instituent un Gouvernement provisoire, Paris capitule et Louis XVIII est rappelé. Napoléon, parti pour Rochefort, se livre au gouvernement anglais qui l'envoie prisonnier à Sainte-Hélène.

Une défaite épouvantable, une seconde invasion plus dure que la première, les exigences de nos en-

---

(1) « Napoléon, dit H. Houssaye dans 1814-1815, en imposant ses idées, à ses conseils et en asservissant toutes les volontés à la sienne, avait détruit l'esprit d'initiative. Il avait trop gouverné, selon le mot de Talleyrand. Dans les années de gloire, on se reposait sur le génie ou sur la fortune de l'Empereur et l'on exécutait aveuglément ses ordres. Les revers avaient affaibli la confiance : on n'obéissait plus, et comme on était déshabitué de penser et d'agir par soi-même, on ne savait que ne rien faire. »

Cela explique suffisamment l'inertie et le manque d'initiative de Ney et de Grouchy en 1815, et la conduite passive de la plupart des ministres et préfets de l'Empereur.

nemis accrues, des conditions de paix plus onéreuses, l'ancien régime restauré et demandant des représailles, tels sont les résultats du retour de l'île d'Elbe et des Cent jours.

Le Maréchal Brune n'avait pas attendu une notification officielle de la Restauration, pour reconnaître de nouveau le gouvernement de Louis XVIII. Dès le 11 juillet, il avait chargé un maréchal-de-camp et un capitaine de vaisseau de porter au Roi l'assurance de la soumission de l'armée et de la marine; mais ces deux officiers avaient été arrêtés et retenus à Aix. Pour sauvegarder leur existence évidemment en danger, le Maréchal s'était vu obligé lui-même de faire arrêter quelques otages qui furent, d'ailleurs, traités avec humanité et même avec de grands égards.

Pendant ce temps, un débarquement d'Anglais et de Siciliens avait eu lieu à Marseille; les Autrichiens avaient envahi la Provence. Toulon était menacé directement. D'un autre côté, le marquis de Rivière, commissaire général du Roi et commandant en Provence des troupes royales, s'était avancé jusqu'à Ollioules; un des généraux, le général d'Alton, avait quitté Toulon subitement pour aller à Paris faire sa soumission personnelle. Il était impossible de ne pas voir que le moment était venu où chacun devait prendre parti. Il s'agissait d'une soumission immédiate aux ordres du Roi, soumission qui, quoique consentie en principe par les autorités de Toulon, était loin de l'être par la troupe et par la marine.

Le capitaine de vaisseau Grivel (1) de l'état-major

---

(1) *Mémoires du vice-amiral baron Grivel.*

de l'amiral Duperré conseille alors au marquis de Rivière d'envoyer à Toulon un représentant de Louis XVIII, muni de pleins pouvoirs, pour faire rentrer dans l'obéissance l'armée, la marine et la population de cette ville. Il propose pour cette mission l'amiral Ganteaume, lequel est accepté, et en même temps il rend compte du résultat de sa démarche au Maréchal Brune et à l'amiral Duperré.

Le quartier général était établi à Toulon. Le roi Murat, à la nouvelle des derniers événements, quitte cette ville : Brune, ami dévoué, avait préparé son départ. Il restait une tâche difficile à remplir : faire accepter aux soldats, qui donnaient les signes d'une violente surexcitation, le changement de drapeau et de cocarde. En même temps qu'il s'attache à maintenir les troupes dans l'obéissance, le Maréchal a encore à apaiser la fermentation qui régnait parmi les nombreux réfugiés des Bouches-du-Rhône et des départements voisins, tout prêts à se porter à des actes de violence; il doit même intervenir pour protéger la personne de l'amiral Ganteaume, puis pour faire respecter le marquis de Rivière qui arriva après la soumission de l'armée.

L'amiral Ganteaume s'était présenté à Toulon le 21 juillet comme commissaire du Roi; il apportait l'annonce officielle de la rentrée de Louis XVIII à Paris et celle de la soumission des armées de la Loire et des Alpes. Le lendemain, le Maréchal, les généraux, l'état-major et les chefs de corps signèrent à leur tour un acte de soumission. Le 24, grâce à l'énergie des chefs qui avaient brisé la résistance et calmé la révolte, le drapeau blanc flottait partout à Toulon,

comme il flottait déjà à Marseille, à Nîmes, à Avignon, et l'autorité du Roi se trouvait définitivement rétablie en Provence. Pour obtenir ce résultat, le Maréchal avait, le 23 juillet, fait rassembler la garnison sur la place du Champ-de-Bataille; il parla au nom de la Patrie : « Elle a droit, dit-il, à tous nos sacrifices; elle ordonne que nous renoncions à ces drapeaux qui nous rappellent tant de victoires : qu'ils reçoivent nos douloureux adieux. Car, malheur et honte au soldat qui pourrait se séparer froidement de ces objets du culte et de l'amour des braves. Mais, dans les nouvelles circonstances où se trouve la France, nous serions criminels en les conservant plus longtemps. Qu'il ne soit jamais permis de dire que l'étendard de la gloire est devenu celui de la révolte! Que nos souvenirs soient toujours purs! Acceptons franchement les couleurs et les drapeaux de nos pères. Ils sont dignes de nous, comme nous sommes dignes d'eux. Confondons, dans un même sentiment, nos regrets pour les couleurs que nous quittons et notre affection pour celles que nous allons prendre, et que le drapeau blanc soit désormais le gage de l'union de l'armée et des citoyens. » Ces nobles paroles, prononcées avec une émotion visible, furent accueillies avec confiance et firent cesser toute opposition.

Le rôle du Maréchal Brune dans le Midi était terminé.

Pendant ces derniers événements, les Anglais et un corps de troupes siciliennes avaient débarqué à Marseille, où ils avaient été reçus en libérateurs; les Autrichiens avaient pénétré dans les départements de la Drôme, des Alpes, du Var, et allaient occuper les

Bouches-du-Rhône, le Gard, le Vaucluse. Malgré la soumission du Maréchal Brune et la présence du marquis de Rivière, Toulon était menacé plus que jamais ; les alliés continuaient à s'approcher de la place : allaient-ils manquer à la parole donnée ? M. de Rivière fit alors connaître à l'amiral Exmouth et aux généraux autrichiens que le Maréchal ne consentirait à aucun arrangement quelconque, que sous la condition qu'aucun étranger ne mettrait le pied dans la place et qu'elle ne cesserait d'avoir un gouverneur français ; il ajouta que l'armée s'était donnée au Roi et que son intention était de défendre Toulon contre toute attaque qui dorénavant ne pouvait plus être dirigée que par des ennemis de Louis XVIII. Le général autrichien de Nugent déclara, en réponse, qu'il s'engagerait, tant en son nom qu'en celui de l'amiral anglais, à respecter le pays et la place, si le Maréchal consentait à quitter le commandement de son armée. L'accord s'établit sur ces bases.

Le salut de Toulon étant ainsi assuré, en épargnant au pays les malheurs de la guerre, Brune se décida à partir et fit ses adieux à l'armée dans un ordre du jour du 31 juillet où il s'inspirait, comme précédemment, des plus nobles sentiments de dignité, d'honneur et de devoir.

L'amiral Grivel, précisément compatriote limouzin de Brune, raconte dans ses *Mémoires* les circonstances du départ qui eut lieu dans des conditions devant fatalement amener la mort tragique du Maréchal :

« Pendant mes allées et venues, j'avais été frappé de la difficulté que l'état actuel de la Provence appor-

tait aux communications, et comme je jugeais que le Maréchal ne pouvait se rendre à Paris par la route ordinaire, sans courir risque d'être insulté, l'Amiral lui avait fait préparer une goëlette de guerre pour le porter au Hâvre avec sa suite. Le Maréchal accepta ce projet et fit porter ses bagages à bord. Malheureusement, il changea d'avis plus tard, et cela pour un motif des plus honorable. La troupe, constamment excitée par les bruits mensongers que faisaient courir les meneurs de la plèbe de Toulon, pensa qu'on voulait l'abandonner. Elle allait se mutiner, lorsque le Maréchal, pour couper court à cette effervescence, ordonna qu'on débarquât ses effets et se décida à s'en aller par terre, décision funeste qui plus tard lui coûta la vie.

« J'avais suffisamment représenté les dangers de la route et déclaré que ce n'était jamais sans courir des risques personnels que je voyageais moi-même à travers les populations provençales, quoique je fusse couvert par mon rôle de parlementaire. J'avais plusieurs fois raconté ces dangers à l'Amiral et au Maréchal. Celui-ci répondit *qu'il se mettrait en bourgeois*. Je n'eus pas de peine à lui faire sentir l'inanité d'une semblable précaution pour un homme de sa taille; mais il persista dans son idée, malgré tout ce que je pus lui dire. *Quos vult perdere Jupiter dementat.* »

Et plus loin, Grivel ajoute : « Le Maréchal qui s'était déterminé à se rendre à Paris par voie de terre, fut arrêté à Avignon et massacré par la populace de cette ville. J'avais prévu, non sans doute un évènement si funeste, mais des embarras pour lui sur la

route, et avais fait mon possible pour empêcher ce fatal voyage. »

Le capitaine de vaisseau Grivel partit le lendemain, avec l'agrément de l'amiral Ganteaume, et arriva à Avignon non sans incidents, bien que voyageant comme capitaine de navire marchand. Le conducteur de la voiture publique demandant des nouvelles du Maréchal Brune : « Il est là, s'écria l'Avignonnais d'un air de triomphe, en montrant le Rhône ; le coquin, le scélérat. » — « J'étais logé, dit Grivel, en face du Palais Royal, auberge très connue, où le malheureux Maréchal venait d'être massacré. Je vis le concours de gens de toutes sortes qui se rendaient sur la place de l'évènement de la veille et parmi cette foule il ne manquait pas de belles dames. Le désordre avait à peu près cessé, mais la ville était loin d'être tranquille... On peut voir, par l'assassinat d'un Maréchal de France, resté impuni plusieurs années, que l'action de la justice était entièrement paralysée dans ces belles contrées et que la fureur des populations pouvait tout se permettre sans risque aucun. »

Disons maintenant, d'après les pièces officielles et avec l'unique souci de l'exactitude et de la sincérité historiques, les conditions dans lesquelles s'opéra le voyage du Maréchal et les circonstances qui ont amené sa fin tragique.

Regardant son rôle comme terminé, le Maréchal Brune avait laissé comme préfet maritime à Toulon l'amiral Ganteaume et remis au général Partouneaux le commandement des troupes. Lui-même partit le 1<sup>er</sup> août, vers deux heures du matin, pour se rendre

à Paris, où il allait rendre compte au roi Louis XVIII de la mission que lui avait confiée l'Empereur.

Le marquis de Rivière, commissaire royal, lui donna pour sa sûreté un sauf-conduit, des lettres pour les généraux autrichiens qu'il devait rencontrer sur sa route, et la copie certifiée conforme d'un rapport au roi, dans lequel était exposée son honorable conduite. Le marquis et le maréchal s'étaient séparés en se donnant publiquement des témoignages réciproques de considération et de bienveillance.

Trois aides-de-camp accompagnaient le Maréchal, MM. Alard (1), Degand et Bourgoin (2), un secrétaire, M. Guen, ainsi que le général de Loverdo. Une escorte de quarante chasseurs du 14<sup>e</sup> Régiment avec un officier, sous les ordres du comte de Maupas, attaché à l'état-major du commissaire royal, devait protéger sa personne aussi longtemps qu'il le jugerait nécessaire. Ses domestiques, ses voitures, ses chevaux, au nombre de vingt-et-un conduits par des piqueurs, formaient un train considérable qui ne le désignait que trop à l'attention des populations manifestement hostiles. Le général de Loverdo s'arrêta au Beausset pour retourner à Toulon et M. de Maupas le remplaça dans la voiture du Maréchal.

Le Maréchal Brune portait un costume apparent. Il était vêtu d'un habit de drap gris foncé, d'un gilet de basin blanc et d'un pantalon bleu collant. Sa che-

---

(1) Le capitaine Alard, ancien officier de la garde du roi Joseph en Espagne, mort comme général au service de Rundjet-Sing, roi de Lahore.

(2) Le lieutenant-colonel Bourgoin, auteur d'une *Exquise historique sur le Maréchal Brune*.

mise était de toile fine; une cravate de taffetas noir entourait son cou. Son chapeau tricorne était garni de plumes blanches, avec ganse et galon d'or, cocarde blanche et bouton de Maréchal. Des bottes dites à la russe à éperons d'argent, des gants de peau de couleur grisâtre complétaient son ajustement. Telle était la tenue bourgeoise, qui devait lui permettre de passer inaperçu! Une ceinture de cuir renfermait une somme assez considérable en or. Il avait, en outre, sur lui de l'argent, des bijoux, enfin des lettres et papiers importants, ainsi que le passeport délivré par le marquis de Rivière (1).

Plein d'une noble confiance, sentiment ordinaire aux cœurs généreux, le Maréchal ne se croyait pas menacé. « Je n'ai jamais fait de mal à personne, disait-il; je n'ai rien à craindre de qui que ce soit. »

En acceptant le commandement de l'armée du Var, il n'avait cédé qu'au patriotique désir de défendre le territoire français contre l'étranger. Dans son administration intérieure, il ne s'était appliqué qu'à pacifier les esprits, à désarmer les passions, en n'usant de ses pouvoirs qu'avec modération et sagesse. Tel avait été en Provence, toujours semblable à lui-même, l'organisateur des pays qu'il avait conquis ou occupés, le pacificateur de l'Ouest.

Personne peut-être ne méritait mieux que lui l'affection. Son âme fut toujours ouverte à l'amitié; il disait: « J'emploie mieux mon temps à aimer qu'à haïr. » Exempt de rancune ou de ressentiment, il

---

(1) *L'Assassinat du Maréchal Brune*, par le commandant Vermeil de Conchard. — Librairie académique Perrin. Paris, 1887.

n'avait pour ses ennemis mêmes que des procédés empreints de bienveillance et de générosité.

Mais les passions du Midi étaient exaltées jusqu'au délire. Le retour imprévu de Napoléon, le départ du Roi, son retour, la défaite de Waterloo et l'invasion nouvelle des armées coalisées, toute cette succession rapide de si grands événements avait jeté le trouble dans les esprits et agité les plus calmes. Les populations méridionales surtout y avaient pris une part active, même en dehors de l'action gouvernementale, soit en faisant partie des volontaires royaux de l'armée du duc d'Angoulême, soit en entrant dans la formation des nouveaux bataillons de fédérés ennemis des Bourbons. La seconde restauration de Louis XVIII fut le signal d'une réaction qui devait amener de sanglantes représailles. Et de même que le gouvernement impérial n'avait pu empêcher le déchaînement des passions révolutionnaires, les fonctionnaires et les officiers de la Restauration allaient se montrer impuissants à réprimer les excès de la populace royaliste, dont ils partageaient d'ailleurs les sentiments.

Nul, plus que le Maréchal Brune, n'aurait dû connaître les dispositions de la foule, qui s'étaient déjà traduites en maints endroits par le pillage et l'assassinat. Mais, s'il se fiait, pour sa sécurité, en la loyauté de ses intentions et la rectitude de sa conduite, les royalistes ardents n'oublaient pas qu'il avait licencié la garde nationale, en la remplaçant par les fédérés, qu'il avait arrêté les agents du duc d'Angoulême et enfin proclamé l'état de siège.

Dès les environs d'Aix, des rassemblements de

paysans armés et les cris de : « A bas les brigands ! vivent les alliés ! » semblaient présager le sort funeste qui l'attendait. Il aurait dû, au moins, prendre les précautions nécessaires. Le capitaine Alard, accompagné de M. de Maupas, s'étant rendu par ordre auprès du comte de Nugent, général commandant l'armée autrichienne, était revenu avec un colonel hongrois chargé de complimenter le Maréchal et de lui faire escorte jusqu'au-delà d'Aix. Les cavaliers hongrois furent obligés de charger la foule, pour dégager le Maréchal et lui permettre de continuer sa route.

Le Maréchal Brune passa une partie de la nuit à Cavaillon avec son escorte française et ses équipages. Ses officiers le suppliaient d'éviter Avignon et de prendre la route d'Orange. Mais on lui affirma que cette route était impraticable aux voitures (1). Il avait comme sauvegarde le passeport du marquis de Rivière et le peloton du 14<sup>e</sup> chasseurs ; il se contenta d'envoyer par Orange ses domestiques et ses chevaux avec MM. Alard et Guen.

Lui-même, malgré les représentations renouvelées de ses aides-de-camp, prit la route qui, passant par Saint-Andéol, suit la rive gauche de la Durance qu'elle franchit au pont de Bompas avant d'arriver à Avignon. Il persistait, dit le lieutenant-colonel Bourgoin, à ne voir dans ce qui lui était arrivé la veille que des accidents ordinaires en temps de troubles, sans liaison entre eux et qui probablement ne se reproduiraient pas : il n'y apercevait aucun arran-

---

(1) Le capitaine Alard, qui fut chargé de faire suivre aux domestiques et aux chevaux de main la traverse d'Orange, arriva dans cette ville sans avoir été inquiété et sans avoir rencontré d'obstacle sur cette route.

gement, aucune préméditation. En vérité, on aurait pu douter à ce moment de sa raison. Mais n'y avait-il pas quelque chose de bien respectable dans cette confiance, tout aveugle qu'elle fût, qui avait son principe dans le sentiment intime d'une droiture d'intention, qui avait été constamment l'âme de ses actions dans l'exercice du pouvoir et dans la conduite de toute sa vie ?

Le Maréchal occupait seul une voiture dite calèche ; un domestique, son valet de chambre, se tenait sur le siège. Il avait pour toute suite les deux aides-de-camp Bourgoin et Degand, qui voyageaient en cabriolet. L'escorte l'accompagnait. Arrivée au pont de Bompas sur la Durance, cette troupe trouva un détachement venant d'Avignon, dont le chef notifia à l'officier de chasseurs de ne pas aller dans cette ville et de ne pas dépasser le pont. Celui-ci alléguait alors, pour obtenir de s'éloigner, la fatigue des hommes et des chevaux. Le Maréchal consentit à se séparer de son escorte. Ses aides-de-camp crurent devoir lui remontrer toute l'imprudence d'une pareille résolution ; ils lui rappelèrent l'effervescence qu'il avait rencontrée sur sa route, les dangers qu'il avait courus la veille et auxquels il n'avait échappé que par miracle. Rien ne put l'ébranler.

Le peloton du 14<sup>e</sup> chasseurs rentra à Cavaillon, où il fut accueilli avec transports. En entrant dans la ville et en la traversant, il ne cessa de crier : « Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! » Il logea chez l'habitant et fut très bien traité par la population. Les chasseurs repartirent quelques heures après et se dirigèrent sur Tarascon.

Ainsi, abandonné au moment du danger par ceux-là mêmes qui avaient mission de le défendre, le vaillant soldat restait seul. Il marchait, poussé par la fatalité et par une aveugle confiance, vers cette ville d'Avignon, où l'esprit de parti se préparait un épouvantable triomphe.

Avignon particulièrement ne s'était pas soumis sans résistance au régime impérial pendant les Cent jours. Les passions politiques, pour avoir été quelque temps contenues, n'y étaient que plus ardentes ; aussi, à la nouvelle de la défaite de Waterloo, elles firent explosion avec la violence naturelle au caractère méridional et sa disposition aux choses extrêmes. Sur la demande des royalistes du Comtat, les agents de Louis XVIII à Marseille avaient envoyé dès les premiers jours de juillet, pour prendre possession du commandement militaire dans le département de Vaucluse, le major Lambot, officier de gendarmerie, « soldat sans élévation d'âme, dont l'ambition était encore plus avide que son royalisme n'était ardent (1). » Il eut bientôt une petite armée composée surtout de paysans et d'ouvriers, auxquels s'étaient joints des gens sans aveu, lie de la population, qui ne cherchaient que le désordre et ne demandaient que meurtre et que pillage. Ces hommes étaient encore excités par des comités secrets et par des meneurs cachés couvrant souvent du zèle royaliste le désir de se venger de leurs ennemis. La populace d'Avignon n'était que trop disposée à leur fournir des complices.

Le 14 juillet, la garnison, sous les ordres du géné-

---

(1) *La Terreur blanche*, par E. Daudet.

ral Cassan, avait dû se retirer, abandonnant la ville, non sans collision avec les bandes indisciplinées de Lambot. Dès lors, la terreur règne dans la cité : on pille des maisons, on arrête des suspects ; des assassinats sont commis.

Telle est la situation à Avignon, lorsque le 2 août, vers 10 heures du matin, le Maréchal Brune se présente à la porte de l'Oule...

On a souvent raconté la mort du Maréchal Brune ; mais aucun de ces récits, généralement inspirés par la passion politique, ne présentait les caractères de sincérité et d'exactitude qui font la vraie histoire. Nous ne raconterons pas de nouveau ce douloureux événement. La relation de *l'Assassinat du Maréchal Brune*, écrite en 1887 d'après les pièces d'archives de la cour d'appel de Riom, a fixé d'une manière définitive tous les détails du drame et désigné les véritables auteurs de l'attentat (1).

Le Maréchal fut tué d'un coup de carabine vers 3 heures de l'après-midi, par Guindon, dit Roquefort, portefaix et marinier du Rhône, dans la chambre de l'hôtel du Palais royal envahi par la foule, où il avait été forcé de se retirer.

Ainsi périt sous les coups de misérables assassins cet illustre et vaillant soldat, qui avait bravé la mort sur tant de champs de bataille. L'héroïsme de ses actions ne pouvait être égalé que par la franchise et

---

(1) *L'Assassinat du Maréchal Brune*, par le commandant Vermeil de Conchard. — Paris, 1887. Librairie académique Perrin.

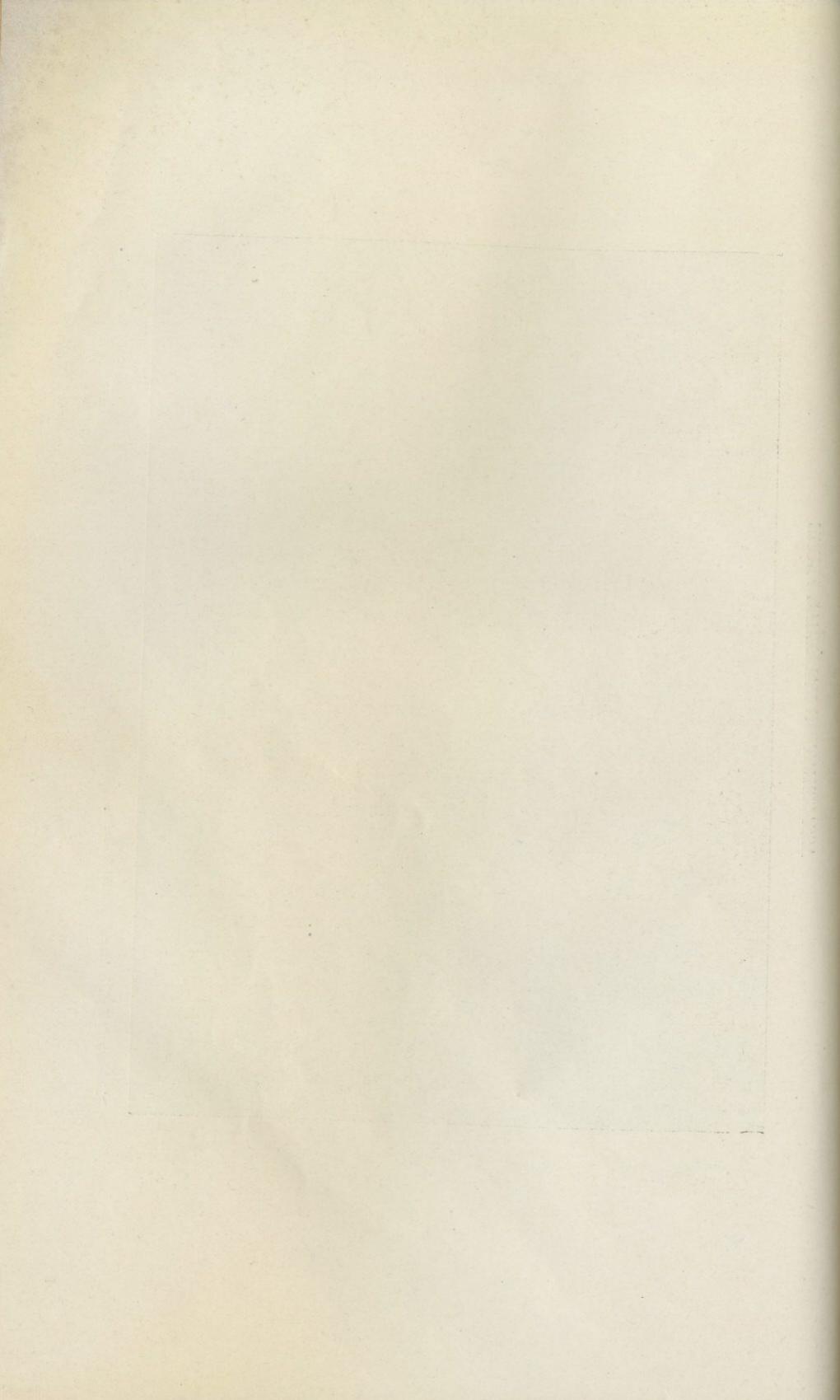
Ce récit absolument authentique a été composé d'après les archives du procès de la Cour d'appel de Riom mises par le Premier président à la disposition de l'auteur.

ASSASSINAT DU MARÉCHAL BRUNE



Tableau de J.-J. Scherer. Musée de Brive.

Cliché Ph. Lalande.



la loyauté de son caractère. A peine âgé de 52 ans, il mourait dans tout l'éclat de la gloire.

Cette horrible catastrophe n'avait pu se produire que dans une atmosphère de réaction triomphante, déchainée, maîtresse absolue; dans une ville livrée, par l'exaltation des chefs de parti, aux emportements d'une populace qui se venge même sur des innocents. Aussi, le crime ne put être ni poursuivi, ni puni, La terreur à ce moment était telle, que la plainte n'était pas possible, la divulgation même de l'attentat n'était pas tolérée. C'est ainsi que le décès du Maréchal fut annoncé à la famille et aux amis de la manière suivante, par une lettre tardive datée du 20 août et adressée par M. Laumond (1) à Madame Vermeil de Conchard (2) :

Paris, le 20 août 1815.

MA CHÈRE MARIANNE,

Madame la Maréchale, n'étant pas en état d'écrire elle-même, me charge de te faire part de la perte qu'elle vient de faire de son mari mort à Avignon, le 2 du courant; cette nouvelle nous a mis tous dans un état de douleur qui ne m'a pas permis de te l'annoncer plus tôt.

Tu voudras bien payer le port de toutes les lettres et les faire remettre à leur adresse.

Nous t'embrassons bien tristement.

LAUMOND.

La passion politique avait fait commettre un grand crime; l'intérêt politique fit commettre une grande injustice.

Les auteurs ou complices de l'assassinat s'étaient

(1) M. Laumond, oncle du Maréchal, ayant épousé une de Vielbans.

(2) Marie-Anne Vermeil de Conchard, née Vielbans du Caire.

*Lettre inédite.*

empressés de faire croire à un suicide, pour couvrir l'odieux de leur attentat et se mettre à l'abri des poursuites de la justice. Un procès-verbal, œuvre de faussaires, en faisait foi : on fut trop heureux d'accepter cette déclaration et de la répandre.

La Maréchale Brune ne voulut jamais admettre cette version déshonorante pour la mémoire de son époux.

A Avignon même, l'opinion unanime était que le Maréchal avait été tué; on nommait publiquement les assassins et les auteurs du crime, on désignait leurs complices. La version qu'il s'était suicidé n'était acceptée de personne.

Mais les passions étaient tellement ardentess qu'il était impossible alors de faire éclater la vérité. Il ne fallait pas songer à se faire rendre une justice immédiate : la crainte aurait glacé les témoins et les juges.

La Maréchale passa donc quatre années dans l'attente, s'occupant avec un avocat déjà célèbre, M. Dupin ainé, à reconstituer la sanglante tragédie et à accumuler preuves sur preuves.

Enfin, le 19 mai 1819, autorisée par le Roi qui avait ordonné l'information, elle adressait au Garde des sceaux une plainte : « Je me rends partie civile. — Je me plains de ce que, le 2 août 1815, le Maréchal Brune a été assassiné dans Avignon. — Les fonctionnaires de toutes les classes auront à expliquer dans quel intérêt ils se sont prêtés à la rédaction d'un procès-verbal que j'argue hautement de faux. — Les auteurs immédiats du crime sont..... »

Dans la séance du 25 février 1821, l'arrêt fut rendu par la Cour royale de Riom, déclarant le nommé

Guindon dit Roquefort, jugé par contumace, coupable d'avoir donné la mort au Maréchal Brune et le condamnant à la peine capitale.

La justice criminelle avait fait son devoir en punissant l'assassin ; la justice non moins inflexible de l'histoire a fait le sien, en flétrissant les vrais auteurs du crime. Et de cette cause dégagée des nuages qui l'avaient un instant obscurcie, sort non pas seulement réhabilitée, mais encore glorifiée la grande mémoire du Maréchal Brune (1).

Le lieutenant-colonel Bourgoin, prononçant l'éloge de son ancien général, dit de son côté :

« Sa conduite a eu pour principe d'action constant cette philanthropie éclairée qui n'est autre chose que l'amour du bien et de l'ordre général.

« Brune a eu le courage des bonnes actions dans un temps où elles étaient punies comme des crimes. En 1793, il affronta la proscription pour préserver Bordeaux des affreux malheurs qui venaient de déso-ler la ville de Lyon.

« Dans les départements de l'Ouest, il mit fin à la guerre civile, bien moins par la présence des armes, que par la sagesse de l'homme d'Etat et la modération de l'honnête homme. Il rendit la paix et le bonheur à ces contrées ; il essuya des pleurs et emporta des bénédictions.

« Dans tous les pays, sans exception, où il a commandé les armées de la France, dans les circonstan-

---

(1) *L'Assassinat du Maréchal Brune*, par le commandant Vermeil de Conchard.

ces les plus variées, il a laissé une mémoire honorée, juste récompense de ses soins généreux, toujours empressés pour épargner aux populations, dans toute l'étendue du possible, les fléaux que la guerre entraîne.

« Comme chef d'armée, il a été constamment le père des soldats. En entretenant parmi eux le culte du drapeau et de l'honneur et les maintenant dans une discipline sévère, il n'oublia aucun soin pour leur bien-être; et toujours il a recherché, dans ses combinaisons de guerre, les moyens d'épargner et leurs fatigues et leur sang.

« Tous ses travaux guerriers ont eu des résultats de grande importance qui lui ont valu, dans les temps où ils se sont accomplis, d'unanimes et honorables suffrages.

« Et, sans parler de ses autres campagnes, on remarquera que, par le succès qui a couronné celle de Hollande en 1799, non-seulement il sauva la République batave, mais qu'il a encore préservé la France de l'invasion; et que, par l'heureuse issue de la dernière de celles qu'il fit en Italie, il contribua pour une part remarquable à cette paix continentale de 1801, qui avait donné à la France la limite du Rhin! »

Rapprochant également une existence toute remplie d'actes de bonté et de générosité, toute consacrée à la félicité et à la gloire de la France, de l'horrible catastrophe qui l'a terminée, il ajoute :

« Pour notre consolation, ayons la confiance que *Celui* qui est la source de toute justice a eu des récompenses pour l'homme dont la vie fut une marche constante vers le bien et pour qui le bonheur de ses

semblables fut toujours l'intérêt le plus cher. Pensons fermement aussi que la postérité, pure d'envie et d'esprit de parti, marquera sa place parmi ceux qui ont acquis des droits à une renommée honorable et glorieuse. »

Le lieutenant-colonel Bourgoin prévoyait juste, sans préjuger de la miséricorde divine, au moins en ce qui regarde la postérité. Pour consacrer cette illustration nationale dans la ville même où elle avait pris naissance, une Commission s'organisa en 1839 à Brive, sous les auspices de la municipalité, afin de lui éléver un monument. Cette Commission comprenait des anciens compagnons d'armes ou lieutenants de Brune, les Maréchaux Oudinot, duc de Reggio, marquis Maison, comtes Molitor et plus tard Sébastiani, ainsi que l'Amiral baron Duperré. Cette statue fut inaugurée le 3 octobre 1841.

Colonel DE CONCHARD.



---

Extrait du *Bulletin de la Société scientifique, historique  
et archéologique de la Corrèze*, à Brive.

---



